

## **Rapport annuel du Comité pour l'exercice 2020**

Mesdames, Messieurs, chers Collègues et Amis,

### **Activités d'ASOLAC.**

L'année 2020 a été marquée par les effets de la crise sanitaire sur les activités principales d'ASOLAC :

- Repas communautaires
- Permanence accueil

Les comptes laissent apparaître les conséquences de cette situation si particulière.

### **Repas Communautaires**

Coordonnés par Florence Michel, membre du Comité, ces repas ont été supprimés depuis mars. Les données chiffrées vous sont accessibles dans la présentation des comptes 2020.

### **Permanence d'accueil**

La permanence accueil (ci-après PA) de Nyon est un lieu d'accueil et d'écoute où chacun peut venir sans rendez-vous et gratuitement deux demi-journées par semaine (lundi 14h30-17h30 et mercredi 9h-12h). Elle est ouverte depuis janvier 2014. Elle s'adresse à toute personne ayant des questions sociales, un besoin de partager ses difficultés humaines ou sa recherche de sens. L'équipe de la permanence est composée de bénévoles, de professionnelles de l'Église catholique et de l'Église réformée ainsi que d'une assistante sociale.

### Statistiques de fréquentation

Au cours de l'année 2020, la PA a comptabilisé 185 passages (seuls les adultes sont comptés, pas les enfants) sur toute l'année. Ce chiffre ne peut toutefois pas être comparé à celui de l'année précédente, étant donné que la permanence a été fermée de nombreuses semaines. Entre le 16 mars et début juin, elle a dû être totalement fermée en raison de la situation sanitaire liée au Covid et des décisions de la Confédération. A partir du mois de juin et jusqu'à la fin août, la permanence a été ouverte une fois par semaine mais uniquement sur rendez-vous, que ce soit avec l'assistante sociale ou les aumôniers.

Sur les 47 ouvertures habituelles (sans rendez-vous, ouverte à tous), cela signifie une moyenne de 4 passages par permanence, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année passée.

A noter qu'entre mars et fin août 2020, une permanence téléphonique a été mise en place par Caritas afin d'offrir un appui social aux personnes qui en avaient besoin. Ces dernières ont pu être orientées vers le réseau existant et, si besoin, des démarches ont été effectuées à distance. Côté églises, le numéro de Françoise a été affiché sur la porte de la permanence accueil entre mars et fin août afin d'offrir une écoute aux personnes qui en ressentaient le besoin.

### Profils des usagers et motifs de leur passage

Comme les années précédentes, les usagers de la permanence sont des personnes confrontées à des événements de vie les mettant dans une situation précaire et/ou difficile. Ils poussent la porte de la PA pour des problèmes souvent complexes et variés, concernant principalement des :

- Difficultés financières (demande d'aide pour payer certaines factures et/ou demande de bons)
- Dettes, poursuites
- Questions juridiques, de permis de séjour
- Recherche d'emploi ou de logement

Cette année, en raison de la crise du Covid qui a obligé des personnes à sortir de l'ombre et faire appel à l'aide, il y a eu peut-être davantage de personnes sans permis de séjour qui ont poussé la porte de la permanence accueil (ou appelé lors de la fermeture de celle-ci), notamment des personnes d'origine sud-américaine ou de Mongolie. Il est clair que ces dernières sont les personnes qui ont été le plus rapidement impactées par la crise économique.

### Équipe et organisation

L'équipe professionnelle est toujours composée d'une professionnelle de l'Église Catholique Vaud, d'une professionnelle de l'Église Évangélique Réformée du canton de Vaud (EERV) et d'une assistante sociale de Caritas Vaud.

Ces professionnelles sont appuyées par une équipe de bénévoles. A chaque PA, une bénévole est en principe présente (l'équipe est actuellement composée uniquement de femmes). Deux réunions de bénévoles ont été organisées au cours de l'année 2020 : l'une en janvier, et la seconde en septembre à la réouverture de la permanence accueil. Il n'a pas été possible d'en organiser plus en raison des règles sanitaires en vigueur.

Le Comité de pilotage (COPI) constitué de l'équipe des professionnelles et d'un représentant de chaque institution impliquée dans la PA ne s'est pas réuni en 2020.

### Volet spirituel

Pour Mireille :

L'accompagnement des personnes sans titre de séjour touchées par la pandémie a été, sur le plan humain, plus exigeant que les autres années en 2020. Une douzaine de personnes dont on ne soupçonnait ni l'existence, ni la précarité, ni les besoins, sont sorties de leur clandestinité parce qu'elles se trouvaient sans aucune ressource financière. Le contact avec certaines a été très bref, tandis que d'autres ont exigé de la disponibilité, parfois dans l'urgence, pour réfléchir et prendre des décisions sur la suite de leur parcours de vie : rentrer ou non au pays, replonger dans la clandestinité, faire venir un membre de la famille, trouver un espace de paroles pour un couple quand le confinement oblige à rester cloîtrés à la maison et que la tension monte. Face à ces questions ou ces situations, la tension monte encore plus lorsqu'il n'y a ni permis de séjour ni argent. Et le besoin de ne pas se sentir complètement seul encore plus accru.

Pour Françoise :

Lors du semi-confinement, alors que la PA était fermée, les axes de son travail ont été de :

1. Chercher activement à garder le contact avec les personnes accompagnées.
2. Répondre aux personnes faisant appel pour :
  - Un besoin d'aide financière, souvent urgente (orientation vers l'assistante sociale)
  - Des questions pratiques, par ex. : où trouver un ordi gratuit pour l'école des enfants à la maison ? Les administrations étant fermées, comment remplir un formulaire en ligne ?

- Soutien et accompagnement spirituel et humain lié à la situation sanitaire (menace de maladie, découragement, solitude, tensions familiales, questions de sens, deuil etc).

A partir de l'été, l'incertitude prolongée liée au Covid est devenue une lourdeur chronique supplémentaire pour les personnes fréquentant la PA. Quelles que soient les difficultés vécues, cultiver un espoir d'amélioration est rendu compliqué par la situation ambiante. Pouvoir partager ces questions de fond est souvent un soulagement bienvenu et également l'occasion de sortir d'un isolement.

### Volet social

Dans le cadre des consultations sociales lors de la permanence accueil, l'assistante sociale apporte un appui aux personnes en :

- les orientant vers le service adéquat et le réseau existant
- effectuant des démarches administratives concrètes (courrier, téléphones...)
- répondant à leurs questions et les informant sur les aides financières possibles (PC-famille, RI, subsides,...) et les aides matérielles existantes

Dans les cas où aucune orientation vers une assistante sociale d'une autre institution (CSR, EVAM, Graap, Pro Infirmis, etc) pour un suivi social ou une aide financière n'est possible, l'assistante sociale de la PA peut proposer un suivi social avec un objectif précis. Ce suivi, qui se fait hors du cadre et des heures de la PA, concerne principalement les personnes qui n'ont pas de permis de séjour ou dont le permis est à risque (permis B ou L depuis moins de 2 ans) en cas d'orientation vers les services sociaux existants.

En cette année particulière, les personnes qui remplissaient les critères de ce dernier point et qui ont été impactées économiquement par la crise du Covid, ont pu être aidées financièrement grâce à des fonds d'aide d'urgence Corona, issus de diverses fondations dont la Chaîne du bonheur.

La Ville de Nyon, a également mis en place un fond pour aider les personnes sans permis de séjour impactées par la crise économique. Comme Mireille est la personne répondante du Collectif de défense des Sans-Papiers de la Côte, la Ville de Nyon l'a sollicitée pour que l'argent disponible puisse être distribué aux personnes qui se trouvaient sans ressources sur le district.

Ainsi, la collaboration déjà établie entre la PA et la permanence SP concernant jusque-là des démarches d'ordre social (contracter une assurance maladie, trouver les allocations familiales etc) s'est intensifiée dans le cours de l'année 2020.

### Permanence travail (PMT)

7 personnes ont été accompagnées en permanence travail cette année. L'activité de la PMT s'est donc ralentie.

Le rythme régulier des permanences n'a pas repris en fin d'année. Les rencontres se font sur rendez-vous (en présentiel ou à distance).

## Constat et perspectives

La complémentarité entre le volet spirituel et social est toujours très bonne, et s'est révélé d'autant plus importante dans cette période particulière. Malgré la fermeture de la permanence accueil durant de nombreuses semaines, le lien et la collaboration entre les professionnelles de la permanence accueil a toujours été maintenu sous des formes différentes.

Lors de la réouverture en septembre, le fonctionnement habituel a repris son cours sans encombre, tout en respectant les nouvelles règles sanitaires. Au niveau des bénéficiaires, sur les 4 derniers mois de 2020, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur les changements possibles des profils des bénéficiaires liés à la crise économique et sanitaire du Covid, si ce n'est une légère hausse des personnes sans permis de séjour.

### **Plate-forme sociale du district de Nyon**

La plate-forme ne s'est réunie qu'une fois au Centre Social Régional (CSR) de Nyon en octobre, celle de mai ayant dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Ces rencontres permettent de maintenir un lien et une information réciproque entre les différents acteurs publics et privés des services sociaux du district de Nyon. Il est à noter qu'en 2020 nous avons assisté à des demandes de participations nouvelles notamment liées à la dimension des besoins alimentaires liés à la crise.

### **Sapin solidaire**

Associée à l'action Sapin solidaire initiée par la Paroisse réformée de Nyon, ASOLAC, par l'engagement sur le terrain des membres du Comité, a souhaité s'associer en tout œcuménisme à cette remarquable manifestation de fin d'année.

Notre gratitude va aussi à tous nos partenaires : Caritas, mais aussi la Région La Côte de l'EERV et l'UP de Nyon - Terre-Sainte. Les liens se sont renforcés, concrétisés par diverses rencontres et actions avec les Paroisses.

Votre comité continue à entreprendre toutes les actions possibles afin d'ajuster au mieux les actions d'ASOLAC aux besoins des 2 Eglises présentes dans notre région mais aussi répondre aux nouveaux besoins apparus à la faveur de la crise sanitaire.

Le Comité vous remercie pour votre confiance et vos appuis.

Pour le comité